

Ministère

de

l'Intérieur.

1^{re} Division.

Sciences

Beaux-Arts.

Académie Royale

de France & Rome.

Approbation

du

Compte de 1820.

Paris, le 13. avril 1822.

Monsieur, D'après le rapport qui m'en a été fait, j'ai approuvé d'abord en principe le Compte des Recettes et Dépenses de l'Académie Royale de France pendant 1820, que vous m'avez transmis le 7. mai dernier. - Je m'attache de ce travail que la Recette a excédé la Dépense d'une somme de 123. 04. qui devra figurer en recette au compte de 1821.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre secrétaire
D'Etat de l'Intérieur.

Pour son Excellence et par son autorisation
Le Secrétaire d'Etat, secrétaire général.

M. de la Roche

M. le Directeur de l'Académie Royale de France & Rome -